

Programme de formation BPJEPS Loisirs Tous Publics

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

BPJEPS LTP - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « Animateur » - Mention « Loisirs Tous Publics »

Diplôme enregistré au RNCP :

Code RNCP : 28557

Niveau de formation : 4 (savoirs factuels et théoriques)

Code CPF : 241334

Code certif Info : 89805

Code NSF : 335 (animation touristique et culturelle)

Formacode : 44067 (animation socioculturelle), 12578 (animation environnement), 44069 (éducation populaire)

Code de la fiche ROME la plus proche : G1202 (animation d'activités culturelles ou ludiques)

Textes de référence : [Arrêté du 18 juillet 2016 modifié](#) portant création de la mention « loisirs tous publics » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur »

Public visé

Profil : Homme ou femme, pratiquant des activités socioculturelles variées (jeux d'expression, jeux sportifs récréatifs, activités scientifiques, ...) et souhaitant devenir animateur dans ce domaine d'activités. L'expérience pratique de ces activités est appréciée et nécessaire. Le projet de formation doit s'inscrire dans un projet professionnel axé sur l'utilisation et développement des activités pour tous publics.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA (ex DRJSCS PACA).

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante : <http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

Prérequis

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour vocation de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation et de lui permettre d'accéder à la mention « loisirs tous publics » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

Dans cette optique, le législateur définit les exigences préalables concernées de cette manière :

Le candidat doit :

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ou équivalent (AFPS, etc.)
- Etre capable de justifier d'une expérience professionnelle ou non professionnelle d'animateur auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Il existe des dispenses de TEP – Nous contacter.

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés, cf. planning spécifique
- Disposer d'un financement : voir section correspondante
- Satisfaire aux tests propres à l'organisme de formation : Le candidat ayant satisfait aux exigences préalables détaillées ci-dessus doit passer des épreuves de sélection propres à l'organisme de formation.

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Groupes d'évaluateurs
Test écrit	Travail individuel sur la base d'un QCM et d'un sujet de composition (à partir d'une étude de cas) Durée : 2h00	Formateurs IMSAT
Entretien de motivation	Durée : 20 minutes	Formateurs IMSAT
Test personnalité	Questionnaire individuel Durée : 2h00	Psychologues du travail

Equivalences

Voici un lien vers les passerelles et équivalences

https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/annexesarrete160718modif_bp_4_ltp.pdf

Pour plus de renseignements, nous contacter.

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Unité capitalisable 1 :

ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- # Communiquer dans les situations de la vie professionnelle (*communication, écrits professionnels, promotion des projets, ...*)
- # Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté (*attentes et besoins des différents publics, intégrité physique et morale des publics, ...*)
- # Contribuer au fonctionnement d'une structure

Unité Capitalisable 2 :

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- # Concevoir un projet d'animation (*projet d'animation, objectifs et modalités d'évaluation, moyens nécessaires, ...*)
- # Conduire un projet d'animation (*outils de planification, animation d'équipes de travail, ...*)
- # Evaluer un projet d'animation (*outils d'évaluation, bilans, ...*)

Unité capitalisable 3

CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

- # Organiser et évaluer les activités (projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM, projet éducatif, ...)
- # Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur
- # Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- # Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs (dispositifs d'accueil collectif et éducatif, vie quotidienne, autonomie des publics, ...)

Unité Capitalisable 4

UC 4 : MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS »

- # Situer son activité d'animation dans un territoire (*découverte du territoire, autonomie des publics, réseau territorial d'acteurs éducatifs, sociaux ou culturels, ...*)
- # Maitriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure (*gestes et les postures professionnels, démarches pédagogiques, utilisation des techniques numériques, ...*)
- # Conduire des activités d'animation (activités scientifiques, techniques, culturelles, d'expression et d'activités physiques de loisirs, ...)

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Il/elle exerce son activité d'animation en autonomie, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique. Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité d'une action

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il/elle peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM) Les évolutions possibles sont liées à l'organisation de la structure, au niveau de responsabilité et aux compétences acquises.

Ainsi, l'animateur(trice) peut évoluer vers :

- un domaine d'activité technique ;
- l'encadrement pédagogique ;
- la formation ;
- une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement des publics ;
- la coordination d'un projet ou d'une structure (association-service d'une collectivité territoriale).

Contenus de la formation :

Les contenus de la formation sont élaborés à partir de l'analyse des activités professionnelles de l'animateur.trice décrit ci-dessus. Ainsi, nous abordons différents modules en lien avec les compétences attendues :

Module 1 : encadrement de tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics :

- Participer à l'organisation, au fonctionnement général de la structure dans le cadre du projet de cette dernière et organiser les différents temps de vie des publics ;
- Concevoir et développer des projets et accompagner les publics dans la conception et la réalisation de leurs projets,
- Garantir la qualité éducative des pratiques en assurant une cohérence pédagogique dans le respect des règles de sécurité

Module 2 : mise en œuvre de projets d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Contribuer à l'élaboration des projets pédagogiques portés par la structure
- Concevoir, animer et évaluer des actions d'animation en cohérence avec les valeurs portées par la structure
- Accueillir et intervenir pour tous les publics en situation de loisirs (y compris en direction de publics à besoins particuliers)

Module 3 : conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'ACM :

- Développer des projets pédagogiques, formation des encadrants de l'ACM concernés par les actions ;
- Contribuer au développement de la citoyenneté et des pratiques numériques, renforcer la qualité du vivre-ensemble auprès des publics accueillis et au sein de l'équipe d'animation ;
- Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et gérer les moyens alloués par l'organisateur d'ACM

Module 4 : mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation (activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs) :

- Animer et favoriser la découverte d'activités dans les domaines suivants :
 - Activités scientifiques et techniques
 - Activités culturelles et d'expression
 - Activités physiques de loisirs

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

- Centrer son approche sur la socialisation, la participation des publics, l'émergence de projets et l'estime de soi sans recherche de perfectionnement technique et de développement de la performance personnelle
- Mobiliser, dans sa pratique, des démarches pédagogiques relevant de l'éducation populaire.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Equipements sportifs (Site IMSAT- La Garde) :

- 4 Terrains de tennis couverts
- 5 Terrains de tennis extérieurs
- 1 salle de remise en forme
- 1 salle de musculation
- 1 terrain de beach-volley
- 4 terrains de football (4vs4) / 5vs5) extérieurs synthétiques
- 1 terrain de football (5vs5 / 6vs6) intérieur

Autres équipements et matériels :

- 5 Salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur.
- Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques du sport, du sport/santé, du sport/ performance, de la musculation et des techniques d'entraînement, de la réglementation, etc.
- Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation
- Une imprimante, copieur, scanner.

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, etc.

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut-être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation
- L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

Qualité des intervenants

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21



Nom, Prénom	Domaines d'intervention	Diplôme en rapport avec L'enseignement assuré
KANDE Moïse	UC 1234	BPJEPS Loisirs tous publics
CAYOL Aurore	UC 1234	BPJEPS Loisirs tous publics
PERLES Cyril	UC 123	DEFA
SERRA Claude	U124	BPJEPS Loisirs tous publics
ORENGA Julia	UC 3 Temps de formation à distance	BPJEPS Loisirs tous publics

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

2/ Dates et volumes horaires

Date de début	Il existe plusieurs parcours de formation Chacun a des spécificités qui lui sont propres. Cf. annexe le cas échéant et/ou nous contacter
Date de fin	
Volume horaire total (OF + ALTERNANCE)	
Volume horaire en OF	
Volume horaire en alternance	
Durée hebdomadaire => 35h	

3/ Nombre de stagiaires :

La formation est habilitée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.

4/ Organisation de la formation :

Formation présentielle

Les cursus de formation que nous proposons s'étendent sur 12 mois. Ils proposent une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

Les temps de formation au centre de formation sont généralement organisés du Lundi au Vendredi sur une plage horaire de 8h30 à 17h30.

Par défaut, le stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Planning de la formation intégrale : Sur demande à contact@imsat.fr

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

5/ Ruban Pédagogique et répartition modulaire :

Sont repérées dans le planning spécifique à chaque parcours les périodes d'évaluation des unités capitalisables (UC) constitutives du BPJEPS LTP ; notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages se traduit par l'augmentation des niveaux de difficulté et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquis liés à l'expérience professionnelle en entreprise

Étape de formation 1, EF-1 :

Elle vise en priorité des savoirs et des savoirs faire concernant tous les modules de formation. Elle poursuit également les objectifs liés à la prévention et à la sécurité et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles. Nous souhaitons également aborder certaines connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité.

Étape de formation 2, EF-2 :

Elle vise des savoirs des savoirs faire et des savoirs faire faire avec une prise en compte des spécificités des différents publics (caractéristiques, capacités, motivations...). Cette étape vise également à aborder les différents modules de formation de manière transversale. Il nous semble en effet prépondérant que les stagiaires puissent aborder l'animation pédagogique au regard du public concerné très tôt, afin d'être préparés au mieux, aux situations de communication et d'animation qui nous semblent les plus complexes ;

Étape de formation 3, EF-3 :

Elle vise l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire, permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets séances, méthodes, démarches, outils...). Cette étape doit permettre d'approfondir les principaux contenus des différents modules et de développer certaines techniques spécifiques à l'animation et à l'encadrement des activités physiques pour tous ;

Étape de formation 4, EF-4 :

Elle cible le perfectionnement et l'approfondissement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire spécifiques aux activités équestres dans l'option concernée. Elle permet aussi la découverte de nouvelles techniques adaptées au secteur d'activité et aborde la question de la gestion du parcours professionnel. Enfin, elle permet notamment une mise à niveau des savoirs et savoir-faire transversaux des stagiaires, indispensables pour leurs évolutions futures. Elle constitue la synthèse des différentes compétences abordées.

Pour des problèmes d'organisation, certains domaines demeurent cependant linéaires dans la programmation (mise en situations avec public réel, travail sur les techniques d'animation, ...) et sont abordés selon une fréquence quasi hebdomadaire.

Le cursus de formation propose une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Il prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages présentés se traduit par l'augmentation des niveaux de difficultés et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquisitions liées à l'expérience professionnelle en entreprise.

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

6/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences

Certains diplômes donnent droit à des équivalences et/ou dispenses d'épreuves.

Suivi et évaluation de la formation

1/ Suivi des stagiaires :

Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine (ex. cours collectifs, musculation ...). Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.

- Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Le protocole que nous soumettons à l'habilitation reprend les modalités précisées par a) l'arrêté de juin 2016 et b) les dispositions complémentaires préconisées par la DRAJES PACA.

Les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « activités physiques pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification figurant en annexe II et dont l'acquisition est contrôlée par les épreuves certificatives suivantes :

A/ Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2 :

Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par la DRAJES un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités physiques pour tous.

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(a) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC 1 et UC 2.

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

B/ Situation d'évaluation certificative de l'UC 3 :

Cette situation d'évaluation se compose comme suit :

Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un accueil collectif de mineurs déclaré, tel que défini par dans le code de l'action sociale et des familles.

Le candidat transmet un document écrit (distinct du document utilisé pour la certification des UC 1 et 2) d'une vingtaine de pages, présentant sa capacité à animer et à diriger un accueil collectif de mineurs.

Ce document écrit constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes de présentation orale par le candidat. L'entretien des deux évaluateurs porte sur les outils que le candidat a confectionnés et son analyse de pratique d'une fonction de direction d'un ACM.

C/ Situation d'évaluation certificative de l'UC 4 :

Cette situation d'évaluation se déroule en structure d'alternance pédagogique. Elle se décompose comme suit :

Production d'un document : le candidat transmet un document d'une dizaine de pages, présentant un projet d'animation mis en œuvre dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités de loisirs tous publics. Ce document présente également le cycle d'animation, la progression et les méthodes pédagogiques utilisées.

La mise en situation professionnelle : le candidat conduit une séance d'animation en lien avec le projet d'animation susmentionné, auprès de 6 personnes au minimum, dans sa structure d'alternance pédagogique, d'une durée de 45 minutes minimum à 60 minutes maximum, face aux deux évaluateurs. Cette séance est suivie d'un entretien ayant comme support le document écrit et la séance d'animation réalisée, d'une durée de 45 minutes au maximum. Cet entretien comprend 15 minutes au maximum de présentation orale par le candidat et 15 minutes au minimum avec les deux évaluateurs.

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		BPJEPS LTP
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

Pôle Emploi	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD	OUI	GRATUIT* <i>*Sous réserve d'obtention du marché régional : Pour y accéder veuillez-vous adresser à votre Mission Locale (- de 26 ans) ou au Pôle Emploi (+ de 26 ans) ou CEDIS (allocataires du RSA) et joindre à votre dossier d'inscription l'argumentaire de prescription donné par votre conseiller</i>
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5200 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections

<http://www.imsat.co/prepasat/> - <http://www.imsat.co/sinscrire-a-des-tep-blancs/>

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	BPJEPS LTP
Taux de satisfaction	Issue du questionnaire de fin de formation - Session précédente	Inconnu à ce jour Pas d'historique
Taux d'abandon	Nb abandon/nb entrants Session précédente	
Taux de réussite	Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications Session précédente	
Taux de poursuite d'études	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire Session précédente	
Taux d'insertion professionnelle	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire Session précédente	

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

- ...Participer à l'une de nos réunions d'information collective
- ...Vous préparer aux tests de sélections
- ... Recevoir un dossier d'inscription
- ... Nous poser une question

Consulter www.imsat.co ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Personne à contacter : Aurore CAYOL – a.cayol@upv.org

Tel : 04 94 75 24 15

Mail : contact@imsat.fr

Date de mise à jour du présent programme de formation : 27/05/21

Programme de formation – BPJEPS LTP – v. 27/05/21